

Certaines actions potentielles qui présenteraient des ramifications internationales ont aussi été identifiées. Par exemple, on a déterminé que l'utilisation de normes environnementales comme critère pour ouvrir la possibilité à des restrictions commerciales serait à discuter. De plus, la question du comportement industriel à l'étranger, en particulier chez les pays ayant une législation minimale concernant la protection de l'environnement, a été identifiée comme étant un domaine qu'il faudrait examiner.

6. LE COMMERCE GLOBAL ET LES QUESTIONS CONNEXES

Il fut constaté qu'une réévaluation des pratiques et institutions économiques internationales est nécessaire à mesure que nous nous rapprochons d'une

économie de plus en plus globale. L'écart économique entre le Nord et le Sud, les modèles de commerce et la législation commerciale, les transferts technologiques et l'argent doivent tous être abordés. Si le processus CNUED doit nous inciter à agir, il devra commencer par répondre à ces questions. Toutefois, il n'est pas certain combien pourra être accompli sans la coopération réelle et l'entente mutuelle entre les pays développés et ceux en voie de développement.

Ces questions représentent les plus grands défis au développement durable, puisqu'elles comprennent les politiques économiques et politiques. Par conséquent, il est vital que des pays tels que le Japon et le Canada relèvent efficacement ces défis, en se servant des organismes internationaux commerciaux, monétaires et politiques actuels.